

# Récit du stage d'initiation au savoir-faire Construction d'un mur en bauge

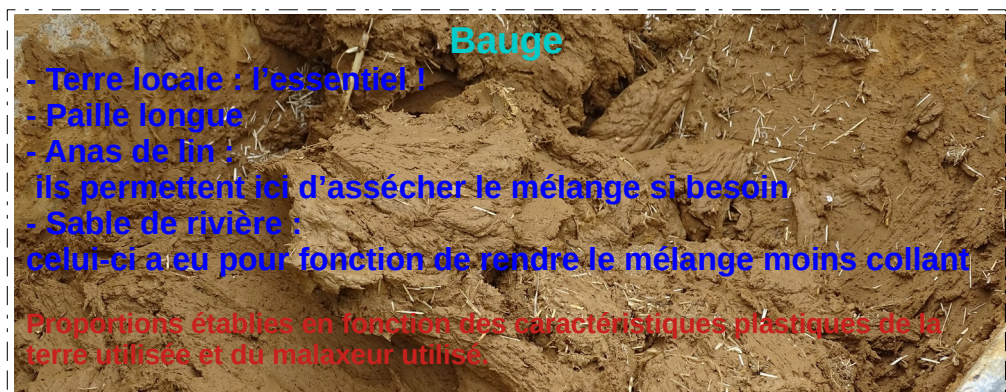
Saint-Ouen-de-Thouberville

12 juin 2021



Bien souvent, lorsqu'ils ne constituent pas une habitation, les murs symbolisent la propriété foncière. En limite de parcelles cadastrales, ils datent généralement du XIX<sup>ème</sup> siècle, période où l'enrichissement des campagnes a permis leur élévation et où la notion de propriété privée s'est affirmée face à l'usage d'espaces communs qui avait régné dans les communautés villageoises. Ici, ce n'est pas le cas, il s'agit de murs ceinturant un potager carré, lui-même placé à distance de la maison d'habitation au milieu du terrain. Un tel ouvrage pour protéger des choux paraît bien disproportionné mais les avantages devaient couvrir l'investissement : légumes plus précoces, rendement accru, légumes rares, ...

C'est avec la patience et la volonté des actuels propriétaires que peu à peu ces murs reprennent vie. En 2018, nous y avons appris à chapeauter et à réagréer les murs, aujourd'hui le programme était plus ambitieux avec l'élévation sur le solin de pierre en bon état d'une levée de bauge. Entre les banches solidement tenues, ce sont environ 2 m<sup>3</sup> de terre mouillée (avec une masse d'environ 2 tonnes au m<sup>3</sup>) qui ont été foulés au pied pour y intégrer environ 3 petits ballots de paille. D'ici 5 jours le débranchage sera possible et il ne restera plus qu'à préparer la levée suivante qui viendra après séchage de la première. Prévoyez quelques amis, la tâche nécessite de la main d'oeuvre !



- Terre locale : l'essentiel !
  - Paille longue
  - Anas de lin :
- ils permettent ici d'assécher le mélange si besoin
- Sable de rivière :
- celui-ci a eu pour fonction de rendre le mélange moins collant

Proportions établies en fonction des caractéristiques plastiques de la terre utilisée et du malaxeur utilisé.



Un coffrage résistant est essentiel !



Une totale liberté d'expression est laissée aux artistes du foulage, autant dans la cadence que dans le style. Une sono pourrait-être envisageable dans ce genre d'épreuve !



Vigilant à nos nombreux passages, notre compteur de brouette n'a malheureusement pas pu exprimer le total !



maisons  
paysannes  
de l'eure

Association pour la sauvegarde du patrimoine rural bâti et paysager  
<http://maisons-paysannes.org/délégation> EURE - TEL 09 64 34 21 53 -  
Courriel : [eure@maisons-paysannes.org](mailto:eure@maisons-paysannes.org)  
<https://www.facebook.com/MaisonsPaysannesEure/>  
Délégation Départementale de Maisons Paysannes de France -  
8 passage des deux Soeurs - 75009 PARIS